

Jardins VOLPETTE

depuis 125 ans...



Édito

Les changements ne sont pas faciles à opérer. En effet, ils bousculent souvent les habitudes auxquelles nous tenons.

Le sentiment le plus compliqué à surmonter étant probablement la peur de l'inconnu. Pourtant la plupart des choses finissent par changer tôt ou tard.

Le mode de déplacement n'est pas le même aujourd'hui qu'il y a deux siècles, l'hygiène alimentaire, le confort de l'habitat, les soins médicaux et bien d'autres choses encore évoluent avec le temps.

Concernant la revue des Jardins Volpette, vous noterez quelques changements, que le comité de rédaction a fait.

La présentation est différente et devrait apporter beaucoup en confort de lecture, nous avons également jugé opportun d'inclure dans chacune des revues un article phare, article important pour chacun d'entre nous.

Si vous avez des dons pour la photographie et le dessin, nous nous ferons une joie de les utiliser pour élaborer la revue. N'hésitez pas à nous les faire passer. La revue continuera d'informer les jardiniers sur la vie de l'Association, les travaux, et tous les événements qui sont l'A.D.N des Jardins Volpette.

Pour l'heure toute l'équipe rédactionnelle, et moi-même nous vous souhaitons de belles cultures avec, nous l'espérons, une bonne météo pour y parvenir.

LE PRÉSIDENT SERGE TONOLI

Visite du Petit Cabaret



TÉMOIGNAGE.....

" Le 28 mars nous avons été accueillis par Alain Murgues, Responsable, accompagné de jardiniers pour visiter la section du Petit Cabaret.

L'Association des Jardins Volpette, présidé par Serge Tonoli nous a ouvert les portes de leur coin nature afin de nous inspirer pour créer le nôtre.

Pour les remercier, Ronaldo, un épouvantail, fabriqué en classe, a trouvé sa place dans les Jardins Volpette.

Nous espérons qu'il remplira bien sa mission en protégeant les cultures, des oiseaux.

Un énorme merci pour les pains au lait confectionnés par Emilie et dégustés avec gourmandise".

Amandine Zoll, animatrice à l'école des Ovides.

Assemblée Générale
du 17 mars.
Les médaillés

P. 2/3/4

FOCUS
Enfin c'est fini !

P. 5

La nouvelle coopérative :
Compost'ond
Le blog

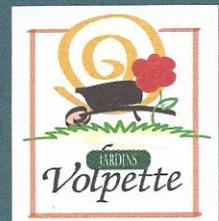
P. 6

Réunion des responsables
Fête des plantes

P. 7

Clos des Baraudes
Concours photo Pergola

P. 8



Assemblée Générale

17 mars 2019

à 9h45 en Mairie de Saint-Etienne
salle Aristide Briand

Rapport moral du Président :

Serge Tonoli

Le Président souhaite une chaleureuse bienvenue à toutes et à tous et remercie les élus des municipalités de St. Jean Bonnefonds et de St. Etienne.

L'Association essaye de trouver des solutions au bureau ou sur le terrain pour faire en sorte que nous apportions notre contribution pour tout ce qui concerne le respect de la nature. Nous travaillons avec les insectes : abeilles du Crêt du Loup, le Bois d'Avaize, Poyeton, Montplaisir avec un jardinier apiculteur. En accord avec la Ville sur le site du Clos des Baraudes il y aura un rucher pédagogique.

En ce qui concerne le problème des produits chimiques en stock dans nos abris, ce qui est interdit dorénavant, des réunions ont eu lieu avec Mme. Custodio et Mme. Faure, élues de la municipalité, et la question est en voie d'être réglée. On cherche aussi un accord avec les jardinerie locales puisque ce sont elles qui nous les ont vendus.

Compte rendu d'activité

du Directeur :

André Bruyat

Les activités 2018 ont été nombreuses et variées, entre notre permanence du mardi après-midi de 14 à 18h., la collecte des cotisations et notre participation à différentes manifestations comme la Fête des Plantes ou la Fête de la Courge.



Photo : Jardins Volpette

Pierre Blanchon, Directeur Adjoint, a animé 2 réunions de secteur afin d'échanger sur ce qui fonctionne ou ce qui pourrait être amélioré.

A noter : la prise en charge d'un potager de 150m² à la maison de retraite des Petites Sœurs des Pauvres, ainsi qu'à l'EHPAD de Chavassieux par des bénévoles de l'Association.

Nos actions pédagogiques auprès du Collège Jules Vallès, encadrées par les responsables et bénévoles de la section Engrenage.

Pour la 4^{ème} année les écoliers de petite et moyenne section de l'école maternelle de La Richelandière sont venus visiter la section de Montplaisir.

Quant à la section Chana les Champs ce sont les écoliers de St. Charles et des Prés Fleuris qui ont été reçus pour un après-midi pédagogique.

Puis le 5 octobre ce fut l'inauguration de la section Montplaisir après 2 ans de travaux, en présence du Maire Gaël Perdriau, de M. Georges Ziegler, Président du Conseil Départemental, ainsi que d'autres élus.

André Bruyat termine son intervention par un petit commentaire concernant les nombreux cambriolages dans nos sections et son lot de vandalisme. En 2018 c'est une douzaine de section qui en ont été victime avec la palme pour le Bois d'Avaize (4 fois). Et 2019 commence fort puisque dès le mois de janvier Chana les Champs a ouvert le bal avec 15 abris cambriolés. Voici quelques recommandations :

Dépôt de plainte au commissariat.

A l'intérieur de nos abris ne laissez que vos outils de jardin.

Ne fermez plus vos abris, pour éviter la casse.

Ne fermez pas vos abris, crochetez simplement la porte, cela évitera la casse de votre cabane, de votre serrure, le remplacement et l'achat de celle-ci ainsi que la réparation de l'abri. Nous sommes plusieurs déjà à le mettre en application et le résultat paraît très intéressant.

Assemblée Générale

Renouvellement des administrateurs Serge Tonoli

2 démissions pour cause de déménagement : Christine Schatteman et Serge Troubetsky.

2 nouveaux élus : Christian Raynal et Tifra Malek. Elus à l'unanimité.

Nouvelle secrétaire en remplacement de Christine Schatteman : Hélène Battista. Elue à l'unanimité.

Commission de visite des jardins Daniel Colinet et Christian Raynal

2018 a été complexe, en cause un printemps très pluvieux et un été très sec.

Attention : le contrôle pré-visite doit être rempli avant début juin

Sur les 43 sections 45 parcelles étaient en état de friche. Un courrier a été envoyé aux jardiniers concernés. Une nouvelle chance a été accordée à 7 jardiniers, les 18 autres ont été exclus.

Petit rappel aux Responsables de section : un document intitulé " contrôle de pré-visite ", déposé dans vos casiers, doit être rempli et donné au bureau avant fin juin. En 2018 : 18 fiches sur les 43 ont été remplies...

Les travaux René Fanget et Dominique Laurent

Dominique Laurent remplace Jean-François Dumont qui a quitté la région.

2 chantiers réalisés : démantèlement de la section Visitation car le propriétaire a voulu

recupérer son terrain. Dépose de 6 cabanes simples et 1 double. Ces abris en bon état ont été transférés sur la section **Bâtie 1**.

2 chantiers réalisés : Visitation et Bâtie 1

Restructuration de la section Bâtie 1. Dépose de 7 abris, séparations des parcelles et évacuation des déchets divers. Puis installation des abris venant de Visitation, création d'un parking intérieur pour 6 à 7 voitures, sécurisation du site par la pose d'un grillage et création d'un circuit d'eau de ville.

Etudes réalisées ou en cours : réflexion sur la restructuration de la partie basse de la sec-

tion Bel-Air, cela concernait 12 jardins. Cette étude restera à l'état d'étude car il s'agit d'un terrain privé appartenant au même propriétaire que la section Visitation et nous ne voulons plus que le même schéma se reproduise.

Restructuration de la section Burdeau. 35 jardins sont dans le projet global dont une première tranche de 8 pour cette année en novembre. Ce projet sera divisé en plusieurs tranches (4 voire 5) et s'échelonnera sur 4 ou 5 ans.

Travaux en cours sur la section Jeu de Paume pour des problèmes de sécurité suite à un constat d'éboulement progressif du terrain sous les escaliers d'accès.

..... Bilan financier

Compte rendu financier : Odile Boissy, trésorière

Recettes : 89 818.67 €

Subventions diverses + cotisations. Ces dernières représentent 58 074 €, soit 2000 € de plus par rapport à 2017.

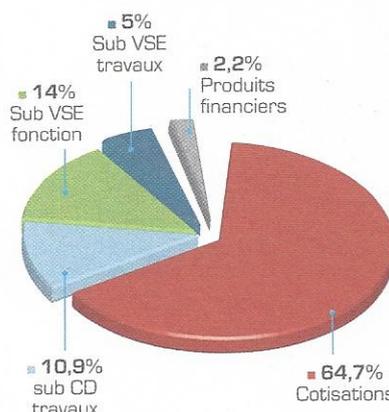
Dépenses : 89 953.61 €

Ce sont les gros travaux, la consommation d'eau, la location des jardins et la fourniture pour jardins.

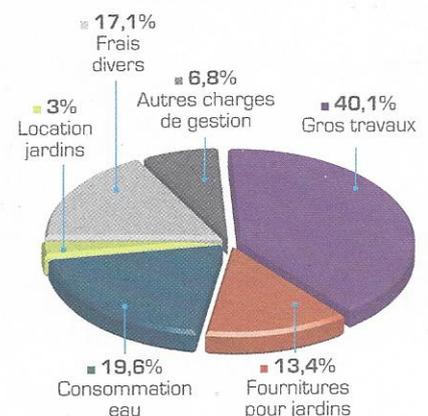
Résultat négatif de 134.94 €

Les comptes ont été vérifiés par Messieurs Thelles et Vialleton. Ce dernier donne lecture du rapport établi suite à la vérification des comptes. Aucune anomalie n'a été décelée. Les comptes sont approuvés.

RECETTES



DÉPENSES



La revue Paul Faure

Après plus de 10 ans comme responsable Paul Faure se retire de la mise en page et de l'organisation de la revue. La Direction des Jardins Volpette a confié une partie de ce travail à une professionnelle, le reste de l'équipe reste en place.

La revue : du nouveau !

L'équipe rédactionnelle se réunit 8 à 10 fois pendant 2 heures pour monter la revue. Compte tenu de son changement, il n'y aura pas 3 revues annuelles mais seulement 2 cette année. La prochaine parution est prévue pour le mois de décembre.

Le Président qui intègre l'équipe rédactionnelle apporte des précisions sur l'évolution de cette revue. Celle-ci comprendra toujours un article phare et cette fois-ci ce sera le phytosanitaire.

Participation des Jardins Volpette aux manifestations

Paul Faure

Distribution du bulletin d'inscription au concours des jardins ouvriers.

Pour sa 14^{ème} édition la Fête des Plantes au Parc de l'Europe a été une réussite ainsi que la Fête de la Courge au château de Bouthéon.

Merci à tous les bénévoles qui ont tenu le stand durant ces 2 week end.

Interventions des personnalités invitées.

Mme. Martinez, adjointe à la mairie de St. Jean Bonnefonds prend la parole pour démontrer que notre Association est un espace de convivialité, de détente et de partage où la biodiversité est préservée. Le jardinage c'est la transmission des valeurs envers nos enfants.

M. Georges Ziegler, Président du Conseil Départemental, est heureux de voir une association qui s'intègre parfaitement dans le paysage urbain. Les jardins ouvriers sont dans les gènes de notre agglomération.

Il est sensible au fait que nous prenons en compte toutes les évolutions de notre société : préoccupation de l'environnement, de la nature, de la préservation de la terre sans oublier nos actions

au niveau de l'intergénérationnel avec les jardins partagés dans les EHPAD et les écoles.

M. Pierrick Courbon, représente le député Régis Juanico. Il nous félicite pour notre travail, notre rigueur et notre transparence dans la gestion.

Pour M. le Maire, Gaël Perdriau, les jardins participent à l'urbanisme de la Ville. A St. Etienne il y a plus de 720 ha d'espaces verts intra-muros et plus de 60 ha de jardins ouvriers. La municipalité est attachée aux valeurs que représentent les jardins ouvriers et c'est pourquoi le budget municipal consacré aux jardins n'a jamais été diminué.

Les Jardins Volpette sont liés depuis plusieurs années par une convention avec la Ville. La mise à jour de cette convention a été signée entre Gaël Perdriau et Serge Tonoli.

Marie-Odile Ressouche



Les médaillés

Remise des médailles aux jardiniers ayant plus de 30 années de jardinage,
suivie du verre de l'amitié offert par la Ville.

Photos : Jardins Volpette



Mr. Convertini
Clos des Baraudes



Mr. Benkou
Malacussy 1



Mr. Augino
Tardy 1



Mr. Goncalves
Bel Air



Mr. Aguilu
Reveux



Mr. Dalmas
Malacussy 1

ENFIN C'EST FINI !!

Les choix sont parfois désastreux, surtout quand ils sont faits sur les bases du profit, souvent "déguisés" en valeureux serviteurs s'activant pour le bien de l'humanité.

Au départ, pour pallier à l'appauvrissement des sols et aux maladies, la chimie est devenue un vrai cauchemar...

Quand la seconde guerre mondiale s'est terminée, les survivants avaient pour but de reconstruire, donner un toit à tous, et surtout chasser le spectre de la faim.

La famine laissa progressivement la place à l'abondance grâce à des méthodes de culture révolutionnaires, la mécanisation des outils de travail comme le tracteur, permirent de cultiver des surfaces beaucoup plus grandes dans un temps réduit.

De leur côté, les chimistes élaborèrent des produits pour pallier à l'appauvrissement des sols dont le repos n'était plus respecté.

Certains insectes jugés nuisibles devaient disparaître, de même pour les maladies qui commencèrent à se développer.

Là encore la chimie vint en "aide" au monde agricole.

Avec le remembrement, la monoculture devint la règle et le sulfatage de substances chimiques la panacée des exploitants agricoles.

Mais parce qu'il y a toujours un MAIS, au fil des années le miracle se transforma en cauchemar.

Les terres virent la biodiversité s'éteindre, rendant certaines contrées complètement stériles, et ceux qui manipulaient ces produits chimiques commencèrent à tomber malade et à mourir.

Des voix commencèrent à se faire entendre et s'élevèrent contre ces pratiques contestables dont l'objectif premier était de rem-

plir les poches d'hommes d'affaires assoiffés d'argent.

Les Agglomérations de notre Région furent parmi les premières, au niveau National, à interdire l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces publics, suivies de près par des Associations de jardiniers amateurs, ces der-

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la loi interdit la vente de produits chimiques !

nières ayant un règlement intérieur très précis à ce sujet.

La loi dite "loi l'Abbé" du 6 février 2014, interdisant la vente de produits chimiques aux particuliers, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Tous les commerces qui les fournissaient ont été dans l'obligation de ne plus les vendre et peuvent proposer des produits autorisés dans l'agriculture biologique.

Par conséquent, si un jardinier des Jardins Volpette utilise dans son potager des produits interdits, il tombe en disgrâce tant au regard de la loi que du règlement intérieur de l'Association et verra son contrat rompu ; il devra quitter son jardin.

Des alternatives existent, elles sont proposées notamment dans la brochure "**MON POTAGER SANS PESTICIDES**", remise à chaque jardinier lors de son adhésion.

Un sol vivant par l'utilisation de compost et d'amendements naturels, la rotation des cultures, l'association des légumes... sont autant de solutions pour des légumes sains et savoureux.

Quoi qu'il en soit, la raison doit nous pousser à jardiner avec sagesse, et dans le respect de la nature dont nous avons tant besoin. **Serge Tonoli**

" jardiner c'est bien, jardiner bien, c'est mieux "



De la collecte des déchets à la livraison de compost

La coopérative Compost'ond collecte les déchets alimentaires des établissements de l'agglomération stéphanoise (EHPAD, écoles, collèges, lycées, restaurants,...) et les déchets verts des paysagistes. Cela permet de valoriser nos déchets grâce à la production de compost.



Photo : Compost'ond

Les déchets verts sont stockés, broyés et mélangés avec les déchets alimentaires.

Le mélange se fait à hauteur de 60% de déchets alimentaires et de 40% de déchets verts. Régulièrement, le compost est arrosé et retourné.

Compost'ond assure la livraison dans des caisses palettes

Les températures sont surveillées grâce à des sondes.

Au bout de quelques mois, le produit fini est un compost de haute qualité agronomique qui est prêt à être utilisé.

Compost'ond en assure la livraison dans des caisses palettes (d'une contenance d'1m³). Prévoir le nécessaire pour vider les caisses sur place (une bâche par exemple).

Comment utiliser le compost ? Incorporer à votre parcelle du compost mûr (d'un an ou plus), à l'automne ou du compost jeune (de moins d'un an) au printemps. Pour une valorisation optimale, le compost est incorporé en surface (environ 1 kg au m²). Dans tous les cas, il ne devra pas être enfoui à plus de 15 à 20 cm de profondeur.

Marlène Desmau, Co-gérante de Compost'ond

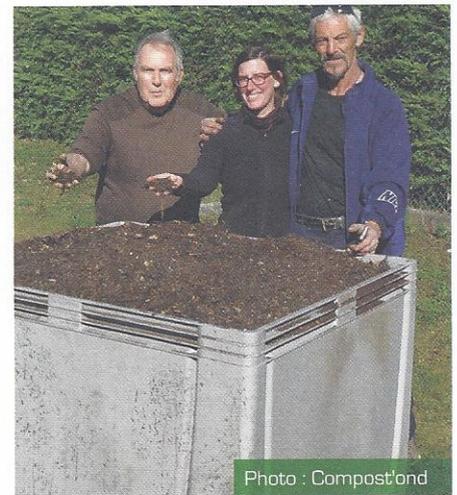


Photo : Compost'ond



Photo : Compost'ond

Le blog

Année 2018

39 000

Pages visitées

21 500

Visiteurs

1^{er}

trimestre 2019

Déjà

25 000 !

Pages visitées

120 articles publiés en 2018, le plus lu : le calendrier du potager.

Nouveauté du blog :

1 article par mois

- Une plante : pour les maux du quotidien par notre naturopathe
- Le développement durable : comment et pourquoi ?

Rendez-vous sur www.jardins-volpette.net

Grâce au blog il y a eu 150 demandes de jardin en 2018. Remerciements pour les bénévoles qui contribuent au succès du blog, à ceux qui fournissent des sujets et aux lecteurs qui corrigent les textes. **L'équipe du blog recherche un adjoint bénévole**, il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, la pratique d'internet est suffisante. Cette activité peut être effectuée en "télétravail". **Claude Brialix**



Restructuration "Clos des Baraudes" suite

Mi-mars les pelleteuses et camions de la ville de Saint-Etienne ont repris le chantier de démolition des anciennes cabanes, ainsi que l'arrachage des vieilles clôtures.

Trois semaines auront été nécessaires pour évacuer les divers matériaux et

mettre à nu le terrain. Fortement en pente il sera travaillé de façon à créer deux terrasses offrant moins de dénivelé. Une clôture sera installée à la fin des travaux de terrassement. Dix parcelles sont prévues sur cette partie basse de la section.

Elles seront disponibles en 2020.

Sur la partie haute 16 parcelles avaient été créées en 2018, les abris de jardin seront installés et disponibles courant Mai de cette année.

Joséfa Bolivar

Concours de photo sur le blog - Résultats Claude Brialix

Le thème était : ce qui se passe dans votre Jardin Volpette. Photos : Jardins Volpette



Guy Béraud
Montplaisir



Serge Troubetzky
Vigourette



Sonia Djelassi
Métare 3

Nouveau thème de l'année :
Les animaux du jardin.

A vos appareils !

Pourquoi pas une pergola ?

Ah le jardin ! Tel un aimant il nous attire, nous accapare le jour et parfois aussi la nuit, tant notre esprit est connecté à ce bout de terre, duquel nous tirons une bonne part de notre subsistance alimentaire et tant de plaisirs bucoliques.

La campagne dans la ville quelle chance ! Oui mais, quand arrive l'été et que le soleil tape fort, point d'ombre pour se protéger. Les abris de jardin, trop petits, sont largement occupés par les outils et autres matériaux que nous ne pouvons laisser dehors pour cause d'esthétique visuelle.

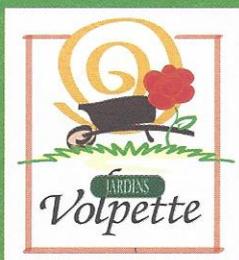
Une solution peut être la construction d'une pergola, mais attention : " Il ne sera élevé aucune construction y compris pergola sans accord écrit de la Direction... Le modèle et l'emplacement seront fixés par le responsable de section et par l'Association" (cf : article 4-1 du règlement intérieur).

Dans certaines de nos sections des jardiniers ont installé une pergola et y font grimper des plantes comme la vigne, l'actinidia, le mûrier sans épines, le rosier, le chèvrefeuille... Cette solution implique une construction solide. Les plantes doivent être taillées régu-

lièrement pour éviter une surcharge et également que la neige ne s'accumule et l'écroule.

Donc pergola oui mais pas n'importe comment, sinon il reste le parasol.

Joséfa Bolivar



JARDINS VOLPETTE ASSOCIATION LOI 1901

21 rue de la Paix 42000 SAINT-ETIENNE

Permanences : le mardi de 14 à 18h.

Tél. 04 77 32 98 56

Email. contactvolpette@orange.fr - Directeur : andre.volpette@gmail.com

www.jardins-volpette.net



Impression : Imprimerie REBOUL

Publication gratuite.

